

SIGNALISATION TOURISTIQUE SUR ROUTES

PANELLEREZH TOURISTEL ÀR HENTOÙ

BÉNÉFICIAIRES

Communes et groupements de communes.

NATURE DES TRAVAUX

Installation de signalisation touristique sur routes.

CRITÈRES DE RECEVABILITÉ

Compatibilité avec la charte départementale de signalisation touristique.

MODALITÉS D'INTERVENTION FINANCIÈRE

30 % du montant HT de la fourniture et de la pose des panneaux.

PIÈCES À FOURNIR

- Délibération de la collectivité mentionnant la nature et le coût de l'opération,
- Liste des panneaux des différents niveaux,
- Devis détaillés.

DÉPÔT DE LA DEMANDE

Demande d'aide à adresser avant le démarrage des travaux à Monsieur le Président du Conseil départemental du Morbihan

Contact :

Hôtel du département

Direction générale adjointe éducation, culture, attractivité, territoires

Direction des territoires

2 rue de Saint-Tropez - CS 82400

56009 Vannes cedex

Tél. : 02 97 54 80 26